

RCS : DOUAI
Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00223
Numéro SIREN : 352 981 872
Nom ou dénomination : S.A.S CLINIQUE SAINT ROCH

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2021 sous le numéro de dépôt 3749

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLINIQUE SAINT ROCH</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>128 ALLEE SAINT ROCH 59400 CAMBRAI</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>35298187200026</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le. <u>31/12/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	245 258	279 473	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		968 463	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	57 325	46 727	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	226 280	149 236	
		Constructions	AP	AQ	7 172 609	5 248 870	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 183 539	1 126 828	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 266 635	8 494 282	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		73 287
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	BG		28 325		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		183 056		
TOTAL (II)		BJ	BK	21 151 646	16 598 547		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	151 946	151 946	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	379	379	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 237 118	2 237 118	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 967 800	1 967 800	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	290 496	290 496	
	Disponibilités	CF	CG	4 664 057	4 664 057		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	307 069	307 069		
	TOTAL (III)	CJ	CK	9 618 866	9 618 866		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA		21 151 646	26 217 412	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Joël CLICHE
Président

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS CLINIQUE SAINT ROCH		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 550 000)	DA			550 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			55 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			5 145 751
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			836 361
	Subventions d'investissement	DJ			315 906
	Provisions réglementées *	DK			136 899
	TOTAL (I)	DL			7 039 916
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			1 252 016
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			1 252 016
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			7 497 861
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			2 384 934
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			1 074 452
	Dettes fiscales et sociales	DY			2 168 620
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			39 394
	Autres dettes	EA			4 760 218
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC			17 925 480	
TOTAL (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			26 217 412	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			11 553 012	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			20 625	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
DGFIP N° 2052 - SD 2021

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS CLINIQUE SAINT ROCH		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	60	FB		FC	60	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	18 834 034	FH		FI	18 834 034
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18 834 093	FK		FL	18 834 093	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 060 030	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	528 356	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	2 900	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 532	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	770 266	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-30 783	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 423 908	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 385 677	
	Salaires et traitements *					FY	6 935 037	
	Charges sociales (10)					FZ	2 535 927	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	2 084 468
			- dotations aux provisions				GB	5 781
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	230 491	
	Autres charges (12)					GE	131 470	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	21 473 773
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	951 605
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	489 963	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 785	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)							GP	510 748
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	134 965	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)							GU	134 965
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	375 782
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 327 388

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLINIQUE SAINT ROCH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 89 047
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 40 431
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 129 478
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 181 552
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 79 187
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 260 740
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -131 262	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 182 512	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 177 253	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 23 065 604	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 22 229 243	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 836 361	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY 7 742	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 33 217	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP 131 813	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 71 645	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 489 963	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 28 969	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX 68 035	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1 128 831	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 117 512		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Règlements litiges	108 056		
Insuffisance de provision N-1	20 081		
Régularisations comptes de tiers	1 851	55 830	
Régularisations comptes de tiers N-1	51 564	33 217	
Dotations amortissements exceptionnels	62 708		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Insuffisance de provision N-1	20 081		
Régularisations comptes de tiers N-1	51 564	33 217	

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 **IMMOBILISATIONS**

Désignation de l'entreprise		SAS CLINIQUE SAINT ROCH						Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
					1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	3	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 595 942	KE	KF	346 644	
CORPO RE LLES	Terrains				KG	355 516	KH	KI	20 000		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]	KJ	80 800	KK	KL	180 000		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]	KM	12 226 008	KN	KO			
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions		[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	2 835 716	KT	KU	639 939			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	15 807 657	KW	KX	998 217	
		Matériel de transport *				KY	285 491	KZ	LA	93 836	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 264 875	LC	LD	448 335	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	35 368	LI	LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL	LM			
	TOTAL III				LN	33 891 433	LO	LP	2 380 326		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T		
Autres participations				8U	73 288	8V	8W				
Autres titres immobilisés				IP		IR	IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	199 906	IU	IV	11 475			
TOTAL IV				LQ	273 194	LR	LS	11 475			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	35 760 568	ØH	ØJ	2 738 445			
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virements de poste à poste	1			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	2	3
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	228 683	LV	116 657	LW	1 597 246
CORPO RE LLES	Terrains				IP		LX	LY	375 516	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	260 800	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	65 330	ME	12 160 678	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	11 108	MJ	154 180	MK	3 310 367	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU	24 114	MM	93 111	MN	16 688 648	MO	
		Matériel de transport		IV	170	MP		MQ	379 157	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	20 098	MT	2 693 112	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	35 368	MZ		NA	NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF		
TOTAL III				IY	70 761	NG	332 719	NH	35 868 278	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU	M7	ØW		
	Autres participations				IØ		ØX	ØY	73 287	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2F	211 381	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ	NK	284 668	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	299 444	ØK	449 377	ØL	37 750 193	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CLINIQUE SAINT ROCH					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 31/12/2020						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col.1 - col.2] - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-					
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=					
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

Désignation de l'entreprise SAS CLINIQUE SAINT ROCH										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	288 058	PF	73 857	PG	116 657	PH	245 258			
Terrains			PI	199 652	PJ	26 628	PK		PL	226 280			
Constructions	Sur sol propre		PM	16 205	PN	5 387	PO		PQ	21 592			
	Sur sol d'autrui		PR	6 458 695	PS	757 652	PT	65 330	PU	7 151 017			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	2 022 097	QA	294 067	QB	132 625	QC	2 183 539			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	8 133 372	QE	858 797	QF	93 111	QG	8 899 058			
	Matériel de transport		QH	154 049	QI	50 777	QJ		QK	204 826			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 102 745	QM	80 012	QN	20 005	QO	2 162 752			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL III			QU	19 086 815	QV	2 073 319	QW	311 071	QX	20 849 063			
TOTAL GENERAL (I + II+ III)			ØN	19 374 873	ØP	2 147 176	ØQ	427 729	ØR	21 094 321			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	16 480	S1	S2	S3	S4	16 480			
Inst. techniques mat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III		X2	X3	X4	16 480	X5	X6	X7	X8	16 480			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM					NO		
Total général (I + II + III+IV)		NP	NQ	NR	16 480	NS	NT	NU	NV	16 480			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	16 480	Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY	Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	16 480					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS CLINIQUE SAINT ROCH						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	120 419	TM	16 480	TN		TO	136 899
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	120 419	TS	16 480	TT		TU	136 899
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 421 050	4B	230 491	4C	399 525	4D	1 252 016
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	1 421 050	TV	230 491	TW	399 525	TX	1 252 016	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	51 544	6B	5 781	6C	6D	57 325
		- corporelles	6E		6F		6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S		
Sur comptes clients	6T		6U		6V	6W			
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z	7A			
TOTAL III	7B	51 544	TY	5 781	TZ		UA	57 325	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	1 593 013	UB	252 751	UC	399 525	UD	1 446 240	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	236 271	UF	399 525			
			UG		UH				
			UJ	16 480	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS CLINIQUE SAINT ROCH		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP	28 325	UR	6 953	US	21 371	
	Autres immobilisations financières	UT	183 056	UV		UW	183 056	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	2 237 118		2 237 118			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	249 925		249 925			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	20 345		20 345		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 646 520		1 646 520			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	51 010		51 010			
	Charges constatées d'avance	VS	307 069		307 069			
	TOTAUX		VT	4 723 368	VU	4 518 941	VV	204 428
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	17 018					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	7 673					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	30 830		30 830			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	7 467 031		1 624 563	4 021 597	1 820 871	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 371 108		1 841 108		530 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 074 452		1 074 452			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 091 464		1 091 464			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	917 769		917 769			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	27		27			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 368		3 368			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	155 993		155 993			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	39 394		39 394			
Groupe et associés (2)		VI	13 826		13 826			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 760 218		4 760 218			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	17 925 480	VZ	11 553 012	4 021 597	2 350 871	
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 950 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	106	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 120 397	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD				

ANNEXE**A la présentation des comptes annuels en euros****AUTRES INFORMATIONS****– Dettes garanties par des suretés réelles**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES : voir tableaux p. 42 et 43

EMPRUNTS : voir tableau p.43

CREDIT BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES : voir tableaux de p. 45 à 49

– Autres informations complémentaires**Règles & Méthodes Comptables**

L'exercice, clôturé au 31 décembre 2020, présente un montant total du bilan de 26.217.412,36 Euros et dégage un résultat positif de + 836.361 Euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2005.

Les comptes clos au 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés selon les règles comptables dans le respect prévu par les articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général 2014, des dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que les règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

Evènements significatifs :

- de l'exercice :
- **Impact de l'épidémie de Covid-19 :**

La crise sanitaire consécutive à l'épidémie de Covid-19 a impacté l'activité de la SAS Clinique-Saint-Roch, à compter de la date du 16 mars 2020. L'activité hospitalière de jour ainsi que l'espace de balnéothérapie sur le site de CAMBRAI ont été suspendus à cette date. L'hôpital de jour a repris son activité à compter du 14 septembre 2020, tandis que l'espace de balnéothérapie est resté fermé.

Ainsi, l'impact de l'activité hospitalière sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019 du fait de la crise sanitaire a été différent suivant le site :

Sur CAMBRAI, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de - 8,81%, celui de l'hospitalisation de jour de 62,78 %.

Sur MARCHIENNES, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de - 8,08%.

Sur DENAIN, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de -5,14%.

En terme de chiffre d'affaires généré sur activité hospitalière, le site de CAMBRAI a subi une baisse totale de -15%, celui de MARCHIENNES de-3,7%, et celui de DENAIN de -7,8%, soit au total un recul de -11,7%

Quant aux recettes en lien avec le supplément pour chambres particulières, ceux – ci ont été en diminution de -25,1%.

- **Impact des mécanismes de compensation financière mis en place par les autorités de tutelle en lien avec la pandémie de Covid-19 :**

L'Entreprise a bénéficié de plusieurs mécanismes mis à sa disposition :

1/ Mesures d'ordre public :

Le report des échéances de remboursement de prêt bancaire et de loyers de crédit-bail a été mis en place suivant les conditions légales. L'entreprise n'a par contre pas fait appel à l'aide de l'ETAT en cas de recours au chômage partiel, ni à la possibilité de suspendre le versement des cotisations sociales et des obligations fiscales.

2/ Avances de trésorerie :

Afin de permettre aux établissements de santé de faire face à des problèmes de trésorerie liés à une réorganisation des filières de soins permettant la plus grande prise en charge des patients COVID avec la création de secteurs dédiés, un dispositif d'avance de trésorerie remboursable, correspondant à 1/12^e des recettes d'assurance maladie de l'année 2019 a été versé à compter du 27 mars 2020 sur simple demande de l'établissement par écrit.

Le dispositif a été utilisé pour les trois établissements de mars à janvier 2021, avec une suspension pour MARCHIENNES dès octobre 2020 et pour DENAIN dès novembre 2020..

3/ Garantie de ressources :

Par arrêté du 6 mai 2020, les établissements de santé ont bénéficié d'un mécanisme de garantie de financement en 2020, comprenant à la fois les recettes liées à la production d'activité facturée à l'assurance-maladie, la dotation modulée à l'activité (DMA) pour le SSR ainsi que les consultations externes (ACE).

Le mécanisme de garantie concerne les soins réalisés pour la période de mars à décembre 2020 et vise à garantir un niveau de recettes habituellement pris en charge par l'assurance maladie (hors ticket modérateur, forfait journalier et recettes annexes) équivalent à la même période de l'année 2019.

Les montants calculés à partir des données issues de la production du PMSI M12 2020 ont été communiqués de manière provisoire fin mai 2021, et feront l'objet d'une régularisation définitive des montants après contrôle contradictoire des données d'activité 2020 en mars 2022.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2020 comprend la constatation de la garantie des ressources sur la base de calculs estimés à partir des états OVALIDE du PMSI pour un montant de 1.353.311 euros.

4/ Subvention des surcoûts liés à l'épidémie de Covid-19 :

En raison des dépenses supplémentaires occasionnées pour la mise en place des équipements de protection individuels des professionnels de santé (masques FFP2 & chirurgicaux, lunettes, surblouses...), de l'acquisition du matériel pour une meilleure prise en charge des patients « COVID+ », du recours aux heures supplémentaires ou à du renfort de personnel médical et para-médical, la DGOS a octroyé une subvention couvrant à hauteur des dépenses déclarées dans le cadre du dispositif « Flashbudg2020 » pour un montant de 692.990 euros dont 97.328 euros concernant des achats immobilisés.

5/ Primes « COVID » :

Dans le cadre des négociations du SEGUR de la Santé, l'entreprise a perçu 232.450 euros reversés intégralement aux salariés éligibles à l'attribution de la prime COVID.

6/ Revalorisation « SEGUR » :

La décision d'une revalorisation à hauteur de 206,00 euros mensuels des salaires bruts du personnel salarié hormis les médecins et les pharmaciens lors du « SEGUR de la Santé » a fait l'objet de versement sous forme de subvention de la contrepartie charges comprises pour 247.717 euros sur l'exercice 2020.

Le montant total des aides publiques versées dans le cadre de l'épidémie COVID-19 représente sur l'exercice 2020 la somme de 2.526.468 euros.

postérieurs à compter de la clôture :

- **Changement de progiciel de gestion du dossier médical et administratif du patient et changement de progiciel de comptabilité.**

L'entreprise s'est doté de la solution Hôpital Manager de l'éditeur Softway Médical ainsi que de l'application SAGE X3 Pharma et comptabilité auprès du même éditeur. Le démarrage s'est effectué de manière successive par établissement sur le mois de janvier.

- **Impact de l'épidémie de Covid-19 :**

La crise sanitaire consécutive à l'épidémie de Covid-19 se poursuivant sur le 1^{er} semestre 2021, les mécanismes suivants ont été reconduits : L'avance de trésorerie conditionnée à certains critères (difficultés financières, non – appartenance à un groupe, établissement intervenant dans la filière « COVID »), et la garantie de ressources.

En conséquence, la Direction estime que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

Litiges prud'homaux en cours :

Au 31 décembre 2020, il a été constaté une provision à hauteur de 1.013.302,41 euros relative aux affaires prud'homales en cours. Cette provision a été constituée en fonction des demandes d'indemnisation déposées par les salariés dans le cadre de la procédure contentieuse.

Autres provisions pour risques et litiges :

Au 31 décembre 2020 a été constaté le maintien d'un contentieux non résolu avec l'organisme de gestion des retraites complémentaires GENERALI pour un montant de 47.522,81 euros.

La mise en suspens partielle de la convention liant la Clinique avec la SCM kinésithérapie du Cambrésis en raison de la fermeture de l'accès des installations de la Clinique à ses patients externes pour cause de COVID a entraîné la constatation sur 2020 d'une provision sur risque de rupture de 191.713,73 euros.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises, rabais, ristournes et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Il n'a pas été procédé en comptabilité au calcul de dotation aux amortissements pour les biens nouvellement entrés au cours de l'exercice 2020 selon la méthode de l'amortissement dégressif fiscal, et ce, pour les biens éligibles à cette règle.

Il a été fait application de la faculté de la directive BOI BIC Base 100-2015041 du 21 avril 2015 en faveur des investissements éligibles réalisés entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2017. Il a ainsi été déduit du résultat imposable une somme de 39.851,00 euros correspondant à 40% de la valeur d'origine des biens pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif, montant non constaté en comptabilité.

Amortissements Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Détermination des charges sociales provisionnées :

Pour la détermination des provisions pour charges sur congés à payer et primes à payer, un taux de 40,21% au titre des charges sociales et un taux de 11,72% au titre des charges fiscales ont été retenus correspondant au taux moyen de charges sociales et fiscales de l'exercice.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des échéances des créances et des dettes à la Clôture de l'exercice :

Comptes créances Clients et comptes rattachés par date d'exigibilité :

Créances à plus d'un an : 192.605,14 euros

Créances à moins d'un an :

Factures émises au 31/12/2020: 2.043.203,14 euros

Echues depuis plus de 90 jours : 241.458,80 euros

Echues de 61 à 90 jours : 33.060,47 euros

Echues de 31 à 60 jours : 39.083,27 euros

Echues de 1 à 30 jours : 63.012,64 euros

A échoir : 1.666.587,96 euros

Factures à établir au 31/12/2020

et DMA à recevoir : 2.809,23 euros

Avoirs à établir : - 131.398,08 euros

Clients, acomptes reçus : - 0,00 euros

Total des créances clients et comptes rattachés : 2.107.219,43 euros

Comptes dettes fournisseurs et comptes rattachés par date d'exigibilité :

<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation, à moins d'un an:</u>	0,00 euros
<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation – retenue de garantie :</u>	39.394,19 euros

Dettes à plus d'un an : 57.350,33 euros

Dettes à moins d'un an : 179.442,72 euros

Répartition par date d'échéance :

Non échues au 31/12/2020 :	447.622,56 euros
à échoir en janvier 2021 :	416.971,64 euros
à échoir en février 2021 :	20.650,92 euros
à échoir en mars 2021 :	0,00 euros

échues au 31/12/2020 :	236.793,05 euros
échues depuis plus d'un mois :	140.335,79 euros
échues depuis plus de deux mois :	4.474,32 euros
échues depuis plus de trois mois et plus :	91.982,94 euros

Salariés : 4.536,29 euros

<u>Factures non parvenues au 31/12/2020:</u>	394.690,23 euros
<u>RRR et avoirs à obtenir :</u>	- 674,92 euros
<u>Fournisseurs avances et acomptes :</u>	- 379,20 euros

Total des dettes fournisseurs et cptes rattachés : 1.074.452,04 euros

Détermination des provisions pour avoirs à établir :

Les avoirs à établir provisionnés au 31 décembre 2020 suivent la même méthode de détermination que pour l'exercice précédent :

- créances 2020 : non provisionnées
- créances 2019 : provisionnées à 50%
- créances 2018 et antérieure : provisionnées à 100%

Engagements :

- indemnités de fin de carrière

La convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé.

Un contrat d'assurance a été mis en place et a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2009 sur les établissements de Cambrai et de Marchiennes.

Les contributions de la Société sur ce contrat sont :

Fonds disponibles au 01/01/2020 :	348.804,74 euros
Contributions versées au cours de l'exercice 2020 :	0,00 euros
Remboursement des IFC en 2020 :	0,00 euros
Déduction des frais de gestion en 2020 :	0,00 euros
Résultat des participations de 2020	<u>+ 3.867,81 euros</u>
Total des mouvements en 2020 :	+ 3.867,81 euros
Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2020 :	352.672,55 euros

Concernant l'établissement de Denain, un contrat d'assurance était déjà en place depuis 1995. Celui-ci a été transféré par voie d'avenant suite à la T.U.P. à la SAS Clinique Saint-Roch. Ce contrat ne faisait plus l'objet de versement complémentaire de la part de l'entreprise.

La valorisation des contributions restant disponibles sur ce fonds est :

Fonds disponibles au 01/01/2020 :	6.494,20 euros
Contributions versées au cours de l'exercice 2020 :	0,00 euros
Remboursement des IFC en 2020 :	0,00 euros
Déduction des frais de gestion en 2020 :	0,00 euros
Résultat des participations de 2020 :	<u>+ 100,66 euros</u>
Total des mouvements en 2020 :	+ 100,66 euros
Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2020 :	6.594,86 euros

Les fonds en euros cumulés des deux contrats au 31/12/2020 représentent la somme de 359.267,41 euros.

Par ailleurs, le montant des droits acquis en IFC par les salariés au 31/12/2020 s'élève à : 280.188 euros.

Amortissements des immobilisations :

Immobilisations	Mode	Durée
• Installations techniques, matériels et Outillages industriels	Linéaire, Dégressif	3-4-5-7-10 ans
• Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire, Dégressif	4-5-7-10-15-20-23 ans
• Matériel de transport	Linéaire	3-5 ans
• Matériel de bureau & informatique	Linéaire, Dégressif	3-4-5-10 ans
• Logiciels	Linéaire	1 an

Information complémentaire : Intégration Fiscale

La société SAS Clinique Saint-Roch a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} Juillet 2007, et elle est représentée par la Société SAS Joël CLICHE vis-à-vis de l'Administration Fiscale.

CLINIQUE SAINT-ROCH
Société par actions simplifiée au capital de 550.000 Euros
Siège social : 128 allée Saint-Roch
59400 CAMBRAI
352 981 872 RCS DOUAI

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 836.361 euros en totalité au poste « autres réserves ».

Cette affectation du bénéfice net comptable respecte l'engagement de la fédération de l'hospitalisation privée pris pour le compte des établissements de santé privés à but lucratif de ne pas réaliser dans lesdits établissements une distribution de dividendes en contrepartie des compensations financières perçues de l'administration de tutelle.

L'assemblée générale prend acte de ce que les revenus distribués par action, au cours des trois années précédentes, ont été les suivants :

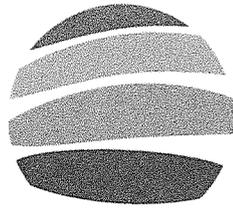
Année	Revenu distribué	Abattement 40 % (*)
31 décembre 2019	107,30 €	42,92 €
31 décembre 2018	37,00 €	14,80 €
31 décembre 2017	27,495 €	10,998 €

(*) sur option au barème progressif de l'IRPP

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Dr Joël CLICHÉ
Président



DGD

Commissariat
& Associés

Christelle DOTKOWSKI
Commissaire aux comptes

Olivier DUBOIS
Commissaire aux comptes

Germain GLORIAN
Commissaire aux comptes

SAS CLINIQUE SAINT ROCH

Société par actions simplifiée au capital de 550 000 €

Siège social : 128 ALLEE SAINT ROCH
59400 CAMBRAI

RCS : DOUAI 352 981 872

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01 JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

Société de Commissariat aux comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Douai
Siège Social : 7, rue Kléber - 62300 LENS - Tél. 03 21 28 24 00 - Fax : 03 21 67 58 57

SAS au capital de 3000 euros - Siret 792 605 974 00015 - RCS ARRAS
N° de TVA Intracommunautaire FR 92 792 605 974

SAS CLINIQUE SAINT ROCH

SOCIETE AU CAPITAL DE 550 000 €

128 ALLEE SAINT-ROCH

59400 CAMBRAI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLINIQUE SAINT ROCH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L, 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

al

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels, notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

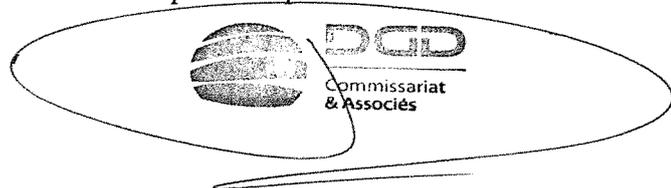
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LENS, le 15 Juin 2021

DGD COMMISSARIAT ET ASSOCIES
Représenté par Olivier DUBOIS



Bilan Actif

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	524 731	245 258	279 473	6 686
Fonds commercial	968 463		968 463	968 463
Autres immobilisations incorporelles	104 052	57 325	46 727	281 190
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 597 246	302 583	1 294 663	1 256 339
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	375 516	226 280	149 236	155 863
Constructions	12 421 478	7 172 609	5 248 870	5 831 909
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 310 367	2 183 539	1 126 828	813 619
Autres immobilisations corporelles	19 760 917	11 266 635	8 494 282	7 967 858
Immobilisations en cours				35 368
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	35 868 278	20 849 063	15 019 215	14 804 618
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	73 287		73 287	73 287
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	28 325		28 325	18 980
Autres immobilisations financières	183 056		183 056	180 926
TOTAL immobilisations financières :	284 668		284 668	273 194
ACTIF IMMOBILISÉ	37 750 193	21 151 646	16 598 547	16 334 151
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	151 946		151 946	121 164
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	151 946		151 946	121 164
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	379		379	379
Créances clients et comptes rattachés	2 237 118		2 237 118	1 984 450
Autres créances	1 967 800		1 967 800	3 018 061
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 205 297		4 205 297	5 002 891
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	290 496		290 496	290 496
Disponibilités	4 664 057		4 664 057	851 320
Charges constatées d'avance	307 069		307 069	110 870
TOTAL disponibilités et divers :	5 261 622		5 261 622	1 252 686
ACTIF CIRCULANT	9 618 866		9 618 866	6 376 741
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	47 369 058	21 151 646	26 217 412	22 710 892

Bilan Passif

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 550 000	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	55 000	55 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 145 751	5 155 833
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	836 361	1 605 918
TOTAL situation nette :	6 587 112	7 366 751
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	315 906	259 009
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	136 899	120 419
CAPITAUX PROPRES	7 039 916	7 746 179
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 252 016	1 421 050
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 252 016	1 421 050
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 497 861	6 672 861
Emprunts et dettes financières divers	2 384 934	2 344 285
TOTAL dettes financières :	9 882 795	9 017 146
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 074 452	1 498 283
Dettes fiscales et sociales	2 168 620	2 837 832
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 394	32 649
Autres dettes	4 760 218	157 753
TOTAL dettes diverses :	8 042 685	4 526 517
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	17 925 480	13 543 663
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	26 217 412	22 710 892

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises	60		60	90
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 834 034		18 834 034	21 466 424
Chiffres d'affaires nets	18 834 093		18 834 093	21 466 514
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 060 030	412 138
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			528 356	277 142
Autres produits			2 900	946
PRODUITS D'EXPLOITATION			22 425 379	22 156 740
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 532	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			770 266	662 901
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(30 783)	(12 062)
Autres achats et charges externes			7 423 908	6 833 638
TOTAL charges externes :			8 164 923	7 484 477
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 385 677	2 073 579
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			6 935 037	6 340 689
Charges sociales			2 535 927	2 356 527
TOTAL charges de personnel :			9 470 964	8 697 216
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 084 468	1 860 159
Dotations aux provisions sur immobilisations			5 781	5 781
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			230 491	253 853
TOTAL dotations d'exploitation :			2 320 740	2 119 792
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			131 470	106 690
CHARGES D'EXPLOITATION			21 473 773	20 481 754
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			951 605	1 674 986

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	951 605	1 674 986
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	489 963	22 098
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 785	29 845
Reprises sur provisions et transferts de charges		52 872
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	510 748	104 815
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	134 965	175 631
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	134 965	175 631
RÉSULTAT FINANCIER	375 782	(70 816)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 327 388	1 604 170
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	89 047	42 358
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 431	792
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 513 397
	129 478	1 556 547
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	181 552	585 302
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	79 187	488 642
	260 740	1 073 945
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(131 262)	482 602
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	182 512	208 528
Impôts sur les bénéfices	177 253	272 326
TOTAL DES PRODUITS	23 065 604	23 818 102
TOTAL DES CHARGES	22 229 243	22 212 185
BÉNÉFICE OU PERTE	836 361	1 605 918

ANNEXEA la présentation des comptes annuels en eurosAUTRES INFORMATIONS**– Dettes garanties par des suretés réelles**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES : voir tableaux p. 42 et 43

EMPRUNTS : voir tableau p.43

CREDIT BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES : voir tableaux de p. 45 à 49

– Autres informations complémentaires**Règles & Méthodes Comptables**

L'exercice, clôturé au 31 décembre 2020, présente un montant total du bilan de 26.217.412,36 Euros et dégage un résultat positif de + 836.361 Euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2005.

Les comptes clos au 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés selon les règles comptables dans le respect prévu par les articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général 2014, des dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que les règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

Evènements significatifs :

- de l'exercice :
- **Impact de l'épidémie de Covid-19 :**

La crise sanitaire consécutive à l'épidémie de Covid-19 a impacté l'activité de la SAS Clinique-Saint-Roch, à compter de la date du 16 mars 2020. L'activité hospitalière de jour ainsi que l'espace de balnéothérapie sur le site de CAMBRAI ont été suspendus à cette date. L'hôpital de jour a repris son activité à compter du 14 septembre 2020, tandis que l'espace de balnéothérapie est resté fermé.

Ainsi, l'impact de l'activité hospitalière sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019 du fait de la crise sanitaire a été différent suivant le site :

Sur CAMBRAI, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de - 8,81%, celui de l'hospitalisation de jour de 62,78 %.

Sur MARCHIENNES, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de - 8,08%.

Sur DENAIN, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de -5,14%.

En terme de chiffre d'affaires généré sur activité hospitalière, le site de CAMBRAI a subi une baisse totale de -15%, celui de MARCHIENNES de -3,7%, et celui de DENAIN de -7,8%, soit au total un recul de -11,7%

Quant aux recettes en lien avec le supplément pour chambres particulières, ceux – ci ont été en diminution de -25,1%.

- **Impact des mécanismes de compensation financière mis en place par les autorités de tutelle en lien avec la pandémie de Covid-19 :**

L'Entreprise a bénéficié de plusieurs mécanismes mis à sa disposition :

1/ Mesures d'ordre public :

Le report des échéances de remboursement de prêt bancaire et de loyers de crédit-bail a été mis en place suivant les conditions légales. L'entreprise n'a par contre pas fait appel à l'aide de l'ETAT en cas de recours au chômage partiel, ni à la possibilité de suspendre le versement des cotisations sociales et des obligations fiscales.

2/ Avances de trésorerie :

Afin de permettre aux établissements de santé de faire face à des problèmes de trésorerie liés à une réorganisation des filières de soins permettant la plus grande prise en charge des patients COVID avec la création de secteurs dédiés, un dispositif d'avance de trésorerie remboursable, correspondant à 1/12^e des recettes d'assurance maladie de l'année 2019 a été versé à compter du 27 mars 2020 sur simple demande par écrit de l'établissement.

Le dispositif a été utilisé pour les trois établissements de mars à janvier 2021, avec une suspension pour MARCHIENNES dès octobre 2020 et pour DENAIN dès novembre 2020.

Comptablement, ces avances de trésorerie ont été enregistrées dans des comptes 4677 et font l'objet d'un suivi.

3/ Garantie de ressources :

Par arrêté du 6 mai 2020, les établissements de santé ont bénéficié d'un mécanisme de garantie de financement en 2020, comprenant à la fois les recettes liées à la production d'activité facturée à l'assurance-maladie, la dotation modulée à l'activité (DMA) pour le SSR ainsi que les consultations externes (ACE).

Le mécanisme de garantie concerne les soins réalisés pour la période de mars à décembre 2020 et vise à garantir un niveau de recettes habituellement pris en charge par l'assurance maladie (hors ticket modérateur, forfait journalier et recettes annexes) équivalent à la même période de l'année 2019.

Les montants calculés à partir des données issues de la production du PMSI M12 2020 ont été communiqués de manière provisoire fin mai 2021, et feront l'objet d'une régularisation définitive des montants après contrôle contradictoire des données d'activité 2020 en mars 2022.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2020 comprend la constatation de la garantie des ressources sur la base de calculs estimés à partir des états OVALIDE du PMSI pour un montant de 1.353.311 euros. Comptablement, cette garantie de ressources a été enregistrée en subvention.

4/ Subvention des surcoûts liés à l'épidémie de Covid-19 :

En raison des dépenses supplémentaires occasionnées pour la mise en place des équipements de protection individuels des professionnels de santé (masques FFP2 & chirurgicaux, lunettes, surblouses...), de l'acquisition du matériel pour une meilleure prise en charge des patients « COVID+ », du recours aux heures supplémentaires ou à du renfort de personnel médical et para-médical, la DGOS a octroyé une subvention couvrant à hauteur des dépenses déclarées dans le cadre du dispositif « Flashbudg2020 » pour un montant de 692.990 euros dont 97.328 euros concernant des achats immobilisés.

5/ Primes « COVID » :

Dans le cadre des négociations du SEGUR de la Santé, l'entreprise a perçu 232.450 euros reversés intégralement aux salariés éligibles à l'attribution de la prime COVID.

6/ Revalorisation « SEGUR » :

La décision d'une revalorisation à hauteur de 206,00 euros mensuels des salaires bruts du personnel salarié hormis les médecins et les pharmaciens lors du « SEGUR de la Santé » a fait l'objet de versement sous forme de subvention de la contrepartie charges comprises pour 247.717 euros sur l'exercice 2020.

Le montant total des aides publiques versées dans le cadre de l'épidémie COVID-19 représente sur l'exercice 2020 la somme de 2.526.468 euros.

postérieurs à compter de la clôture :

- **Changement de progiciel de gestion du dossier médical et administratif du patient et changement de progiciel de comptabilité.**

L'entreprise s'est doté de la solution Hôpital Manager de l'éditeur Softway Médical ainsi que de l'application SAGE X3 Pharma et comptabilité auprès du même éditeur. Le démarrage s'est effectué de manière successive par établissement sur le mois de janvier.

- **Impact de l'épidémie de Covid-19 :**

La crise sanitaire consécutive à l'épidémie de Covid-19 se poursuivant sur le 1^{er} semestre 2021, les mécanismes suivants ont été reconduits : L'avance de trésorerie conditionnée à certains critères (difficultés financières, non – appartenance à un groupe, établissement intervenant dans la filière « COVID »), et la garantie de ressources.

En conséquence, la Direction estime que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

Litiges prud'homaux en cours :

Au 31 décembre 2020, il a été constaté une provision à hauteur de 1.013.302,41 euros relative aux affaires prud'homales en cours. Cette provision a été constituée en fonction des demandes d'indemnisation déposées par les salariés dans le cadre de la procédure contentieuse.

Autres provisions pour risques et litiges :

Au 31 décembre 2020 a été constaté le maintien d'un contentieux non résolu avec l'organisme de gestion des retraites complémentaires GENERALI pour un montant de 47.522,81 euros.

La mise en suspens partielle de la convention liant la Clinique avec la SCM kinésithérapie du Cambrésis en raison de la fermeture de l'accès des installations de la Clinique à ses patients externes pour cause de COVID a entraîné la constatation sur 2020 d'une provision sur risque de rupture de 191.190,92 euros.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises, rabais, ristournes et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Il n'a pas été procédé en comptabilité au calcul de dotation aux amortissements pour les biens nouvellement entrés au cours de l'exercice 2020 selon la méthode de l'amortissement dégressif fiscal, et ce, pour les biens éligibles à cette règle.

Il a été fait application de la faculté de la directive BOI BIC Base 100-2015041 du 21 avril 2015 en faveur des investissements éligibles réalisés entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2017. Il a ainsi été déduit du résultat imposable une somme de 39.851,00 euros correspondant à 40% de la valeur d'origine des biens pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif, montant non constaté en comptabilité.

Amortissements Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Détermination des charges sociales provisionnées :

Pour la détermination des provisions pour charges sur congés à payer et primes à payer, un taux de 40,21% au titre des charges sociales et un taux de 11,72% au titre des charges fiscales ont été retenus correspondant au taux moyen de charges sociales et fiscales de l'exercice.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des échéances des créances et des dettes à la Clôture de l'exercice :

Comptes créances Clients et comptes rattachés par date d'exigibilité :

<u>Créances à plus d'un an :</u>	192.605,14 euros
<u>Créances à moins d'un an :</u>	
Factures émises au 31/12/2020:	2.043.203,14 euros
Echues depuis plus de 90 jours :	241.458,80 euros
Echues de 61 à 90 jours :	33.060,47 euros
Echues de 31 à 60 jours :	39.083,27 euros
Echues de 1 à 30 jours :	63.012,64 euros
A échoir :	1.666.587,96 euros
Factures à établir au 31/12/2020 et DMA à recevoir :	<u>2.809,23 euros</u>
Avoirs à établir :	- 131.398,08 euros
Clients, acomptes reçus :	- 0,00 euros
Total des créances clients et comptes rattachés :	2.107.219,43 euros

Comptes dettes fournisseurs et comptes rattachés par date d'exigibilité :

<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation, à moins d'un an:</u>	0,00 euros
<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation – retenue de garantie :</u>	39.394,19 euros

Dettes à plus d'un an : 57.350,33 euros

Dettes à moins d'un an : 179.442,72 euros

Répartition par date d'échéance :

Non échues au 31/12/2020 :	447.622,56 euros
à échoir en janvier 2021 :	416.971,64 euros
à échoir en février 2021 :	20.650,92 euros
à échoir en mars 2021 :	0,00 euros

échues au 31/12/2020 :	236.793,05 euros
échues depuis plus d'un mois :	140.335,79 euros
échues depuis plus de deux mois :	4.474,32 euros
échues depuis plus de trois mois et plus :	91.982,94 euros

Salariés : 4.536,29 euros

<u>Factures non parvenues au 31/12/2020:</u>	394.690,23 euros
<u>RRR et avoirs à obtenir :</u>	- 674,92 euros
<u>Fournisseurs avances et acomptes :</u>	- 379,20 euros

Total des dettes fournisseurs et cptes rattachés : 1.074.452,04 euros

Détermination des provisions pour avoirs à établir :

Les avoirs à établir provisionnés au 31 décembre 2020 suivent la même méthode de détermination que pour l'exercice précédent :

- créances 2020 : non provisionnées
- créances 2019 : provisionnées à 50%
- créances 2018 et antérieure : provisionnées à 100%

Engagements :

- indemnités de fin de carrière

La convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé.

Un contrat d'assurance a été mis en place et a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2009 sur les établissements de Cambrai et de Marchiennes.

Les contributions de la Société sur ce contrat sont :

Fonds disponibles au 01/01/2020 :	348.804,74 euros
Contributions versées au cours de l'exercice 2020 :	0,00 euros
Remboursement des IFC en 2020 :	0,00 euros
Déduction des frais de gestion en 2020 :	0,00 euros
Résultat des participations de 2020	+ 3.867,81 euros
Total des mouvements en 2020 :	+ 3.867,81 euros

Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2020 : 352.672,55 euros

Concernant l'établissement de Denain, un contrat d'assurance était déjà en place depuis 1995. Celui-ci a été transféré par voie d'avenant suite à la T.U.P. à la SAS Clinique Saint-Roch. Ce contrat ne faisait plus l'objet de versement complémentaire de la part de l'entreprise.

La valorisation des contributions restant disponibles sur ce fonds est :

Fonds disponibles au 01/01/2020 :	6.494,20 euros
Contributions versées au cours de l'exercice 2020 :	0,00 euros
Remboursement des IFC en 2020 :	0,00 euros
Déduction des frais de gestion en 2020 :	0,00 euros
Résultat des participations de 2020 :	+ 100,66 euros
Total des mouvements en 2020 :	+ 100,66 euros

Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2020 : 6.594,86 euros

Les fonds en euros cumulés des deux contrats au 31/12/2020 représentent la somme de 359.267,41 euros.

Par ailleurs, le montant des droits acquis en IFC par les salariés au 31/12/2020 s'élève à : 357.426 euros.

Amortissements des immobilisations :

Immobilisations	Mode	Durée
• Installations techniques, matériels et Outillages industriels	Linéaire, Dégressif	3-4-5-7-10 ans
• Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire, Dégressif	4-5-7-10-15-20-23 ans
• Matériel de transport	Linéaire	3-5 ans
• Matériel de bureau & informatique	Linéaire, Dégressif	3-4-5-10 ans
• Logiciels	Linéaire	1 an

Information complémentaire : Intégration Fiscale

La société SAS Clinique Saint-Roch a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} Juillet 2007, et elle est représentée par la Société SAS Joël CLICHE vis-à-vis de l'Administration Fiscale.

Immobilisations

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 15/06/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 595 942		346 644
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 595 942		346 644
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	355 516		20 000
Constructions sur sol propre	80 800		180 000
Constructions sur sol d'autrui	12 226 008		48 465
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 835 716		639 939
Installations générales, agencements et divers	15 807 657		998 217
Matériel de transport	285 491		93 836
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 264 875		448 335
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	35 368		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	33 891 433		2 380 326
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	73 288		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	199 906		11 475
TOTAL immobilisations financières :	273 194		11 475
TOTAL GÉNÉRAL	35 760 568		2 738 445

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	228 683	116 657	1 597 246	
TOTAL immobilisations incorporelles :	228 683	116 657	1 597 246	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			375 516	
Constructions sur sol propre			260 800	
Constructions sur sol d'autrui		65 330	12 160 678	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels	11 108	154 180	3 310 367	
Inst. générales, agencements et divers	24 114	93 111	16 688 648	
Matériel de transport	170		379 157	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		20 098	2 693 112	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	35 368			
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	70 761	332 719	35 868 278	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			73 287	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			211 381	
TOTAL immobilisations financières :			284 668	
TOTAL GÉNÉRAL	299 444	449 377	37 750 193	



Amortissements

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	288 058	73 857	116 657	245 258
TOTAL immobilisations incorporelles :	288 058	73 857	116 657	245 258
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	199 652	26 628		226 280
Constructions sur sol propre	16 205	5 387		21 592
Constructions sur sol d'autrui	6 458 695	757 652	65 330	7 151 017
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	2 022 097	294 067	132 625	2 183 539
Inst. générales, agencements et divers	8 133 372	858 797	93 111	8 899 058
Matériel de transport	154 049	50 777		204 826
Mat. de bureau, informatique et mobil.	2 102 745	80 012	20 005	2 162 752
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	19 086 815	2 073 319	311 071	20 849 063
TOTAL GÉNÉRAL	19 374 873	2 147 176	427 729	21 094 321

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			16 480
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			16 480
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			16 480

Provisions Inscrites au Bilan

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	120 419	16 480		136 899
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	120 419	16 480		136 899

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	1 421 050	230 491	399 525	1 252 016
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 421 050	230 491	399 525	1 252 016

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	51 544	5 781		57 325
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	51 544	5 781		57 325

TOTAL GÉNÉRAL	1 593 013	252 751	399 525	1 446 240
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	28 325	6 953	21 371
Autres immobilisations financières	183 056		183 056
TOTAL de l'actif immobilisé :	211 381	6 953	204 428
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 237 118	2 237 118	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	249 925	249 925	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	20 345	20 345	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	1 646 520	1 646 520	
Débiteurs divers	51 010	51 010	
TOTAL de l'actif circulant :	4 204 918	4 204 918	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	307 069	307 069	

TOTAL GÉNÉRAL	4 723 368	4 518 941	204 428
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	30 830	30 830		
- à plus d' 1 an à l'origine	7 467 031	1 624 563	4 021 597	1 820 871
Emprunts et dettes financières divers	2 371 108	1 841 108	(0)	530 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 074 452	1 074 452		
Personnel et comptes rattachés	1 091 464	1 091 464		
Sécurité sociale et autres organismes	917 769	917 769		
Impôts sur les bénéfices	27	27		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 368	3 368		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	155 993	155 993		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	39 394	39 394		
Groupe et associés	13 826	13 826		
Autres dettes	4 760 218	4 760 218		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	17 925 480	11 553 012	4 021 597	2 350 871
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Charges à Payer

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 582
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 500
Dettes fiscales et sociales	1 416 087
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	3 623
Autres dettes	131 398
TOTAL	1 953 189

Produits à Recevoir

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	2 809
Personnel	
Organismes sociaux	186 586
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	675
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	190 070

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	307 069	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	307 069	

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 467 031
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	7 467 031

Engagements Financiers

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	902 908
SAS J. CLICHE prêt CDN de 4.500.000 € + 1.500.000 €	580 277
SAS J. CLICHE prêt Soc. Générale de 4.500.000 € + 1.500.000 €	322 631

TOTAL	902 908
--------------	---------

Informations sur les cautions

En Euros

Organisme	Date du prêt	Capital restant dû	remboursement du capital			Commentaires	caution SAS JC
		au 31/12/2020	à moins d'un an	entre un et cinq ans	à plus de cinq ans		
Cpte 16467 - 4,500,000 € 10 ans Extension - Réhabilitation Cambrai STE GENERALE à 2,41%	décembre-10	316 313,37	316 313,37	0,00		Hypothèque en 1er rang sur l'immeuble détenu en usufruit par la SAS Clinique Saint-Roch et en nue-propiété par la SCI Cliche par passu avec le CDN, caution personnelle et solidaire de la SAS J. CLICHE à hauteur de 50%.	158 156,69 €
Cpte 16469- 4,500,000 € 10 ans Extension - Réhabilitation Cambrai CREDIT DU NORD à 2,61%	décembre-10	267 777,10	267 777,10	0,00	0,00	Hypothèque en 1er rang sur l'immeuble détenu en usufruit par la SAS Clinique Saint-Roch et en nue-propiété par la SCI Cliche par passu avec la Sté GENERALE, caution personnelle et solidaire de la SAS J. CLICHE à hauteur de 2.900.000 € représentant la part du CDN.	267 777,10 €
Cpte 16479- 1,500,000 € 10 ans à un taux de 2,50% Extension - Réhabilitation Cambrai CREDIT DU NORD	juillet-12	312 500,00	150 000,00	162 500,00		Hypothèque en 2eme rang sur l'immeuble commercial sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en pari passu pour 1,800,000 euros pour notre part, caution personne morale de la SAS Joël CLICHE en pari passu pour 750 000 € pour notre part.	312 500,00 €
Cpte 16480- 1,500,000 € 10 ans Taux variable à 2,50% Extension - Réhabilitation Cambrai SOCIETE GENERALE	juillet-12	328 947,83	157 894,68	171 053,15		Hypothèque en 2eme rang sur l'immeuble détenu en usufruit par la SAS Clinique Saint-Roch et en nue-propiété par la SCI Cliche par passu avec le CDN, caution personnelle et solidaire de la SAS J. CLICHE à hauteur de 50%	164 473,92 €
Cpte 16481300 - 500,000 € 5 ans à 1,15 % Prêt investissement mobiliers SOCIETE GENERALE	mai-15	84,94	84,94			Nantissement du fonds de commerce sis à CAMBRAI (59400) à hauteur de 500,000 euros.	
Cpte 16481400- 1,800,000 € 12 ans 14/12/2015 à 2,61% SOCIETE GENERALE	déc-15	1 374 114,78	152 833,06	652 617,91	568 663,81	Caution hypothécaire sur l'immeuble bâti sur le terrain appartenant à la SCI J. CLICHE à hauteur de 1,400,000 euros. Nantissement du fonds de commerce sis allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI.	
Cpte 16481500 - 540,000 € 12 ans 26/10/2017 - à 1,6 % SOCIETE GENERALE	oct-17	424 474,89	46 794,20	194 841,63	182 839,06	Hypothèque en 4e rang sur l'immeuble commercial sis allée Saint-Roch accompagnée de la caution hypothécaire conférée par la SCI CLICHE sur l'immeuble commerciale sis 128 Allée Saint-Roch à hauteur de 540,000 euros en capital, et nantissement du fonds de commerce.	
Cpte 16481600 - 150,000 € 5 ans 23/06/2019 SOCIETE GENERALE	juin-19	121 119,53	29 555,11	91 564,42			
Cpte 16481700 - 150,000 € /5 ans 16/01/2020 SOCIETE GENERALE	janv-20	140 500,10	29 703,32	110 796,78	0,00	néant	
Cpte 16481800 - 1,350,000 € /7 ans 03/03/2020 SOCIETE GENERALE	mars-20	1 350 000,00	165 097,55	1 109 300,31	75 602,14	néant	
Cpte 16484000 - 2,200,000 € 12 ans 14/12/2015 à 2,36% CREDIT DU NORD	déc-15	1 561 772,55	190 440,77	808 293,36	563 038,42	Hypothèque sur l'immeuble commercial en 3e rang, sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en pari passu pour 1,400,000 euros pour notre part. Hypothèque sur l'immeuble commercial en 2e rang sis 440, rue Pierre Neve 59220 DENAIN en pari passu pour 800,000 euros pour Nantissement du fonds de commerce sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en 3° rang en pari passu pour 1.100.000 euros pour notre part	
Cpte 164850 - 302,500 € 5 ans 14/02/2017 1,10% CREDIT DU NORD	févr-17	102 602,73	55 987,61	46 615,12		néant	
Cpte 164860 - 700,000 € 12 ans 02/10/2017 + 1 an de différé 1,70% CREDIT DU NORD	déc-17	602 035,44	59 538,40	248 530,82	293 966,42	Hypothèque sur l'immeuble commercial en 4e rang, sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en pari passu pour 700,000 euros pour notre part. Nantissement du fonds de commerce sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en 4° rang en pari passu pour 700,000 euros pour notre part	
Cpte 164870 - 45,000 € 5 ans 02/11/2017 1,021% CREDIT DU NORD	nov-17	21 965,73	9 005,41	12 960,32		néant	
Cpte 164880 - 32800 € 5 ans 26/12/2017 0,65% CREDIT DU NORD	déc-17	16 525,99	6 559,77	9 966,22		néant	
Cpte 164890 - 102,000 € 5 ans 05/02/2018 0,65% CREDIT DU NORD	févr-18	53 097,30	20 388,03	32 709,27		néant	
Cpte 164900 - 150,000 € 5 ans 29/04/2019 0,96% CREDIT DU NORD	avr-19	115 593,56	29 615,88	85 977,68		néant	
Cpte 164910 -150,000 € /5 ans CREDIT DU NORD	janv-20	137 656,30	45 036,28	92 620,02	0,00	néant	
Cpte 164920 - 1,150,000 € /7 ans CREDIT DU NORD	juin-20	219 948,78	151 053,85	68 894,93	0,00	néant	
Sous Total		7 467 030,92	1 883 679,33	3 899 241,74	1 684 109,85		902 907,70 €
<i>Intérêts courus</i>		<i>6 581,89</i>	<i>6 581,89</i>	<i>X</i>	<i>X</i>		
Totaux		7 473 612,81	1 890 261,22	3 899 241,74	1 684 109,85		

Crédit-Bail

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			889 645		889 645
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
TOTAL			889 645		889 645

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			710 178		710 178
- dotations de l'exercice			131 813		131 813
TOTAL			841 991		841 991

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			62 151		62 151
- à plus d'un an et cinq ans au plus			20 924		20 924
- à plus de cinq ans					
TOTAL			83 076		83 076

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus			3 632		3 632
- à plus d'un an et cinq ans au plus			3 782		3 782
- à plus de cinq ans					
TOTAL			7 414		7 414

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					131 813
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

Engagement de crédit-bail mobilier

Au 31/12/2020

N° de compte	Organisme	contrat	Valeur d'origine en HT	Objet du financement	date 1er loyer	durée en mois	engagement total en HT	redevances payées	Engagement HT au 31/12/2020	Loyer mensuel HT	Loyers 2020 TTC	Loyers TTC -1an	Loyers TTC +1an et 5ans	Valeur de l'option d'achat	Nb de mois restants
61223400	Starlease	1408734-00	32 258,19 €	66 chaises irina 10 tables + 6 fauteuils	01/10/2016	48	33 488,64 €	31 672,54 €	0,00 €	697,68 €	8 191,25 €	0,00 €	0,00 €	322,58 €	0
61223500	Starlease	14288863	40 056,15 €	TAPIS de marche ALTER G+	01/01/2017	48	41 380,32 €	37 348,91 €	0,00 €	862,09 €	11 906,91 €	0,00 €	0,00 €	400,56 €	0
61223600	Starlease	1427190	130 000,00 €	Machines de réed. Dos SAMCON	01/02/2017	48	132 986,88 €	102 304,74 €	13 852,80 €	2 770,56 €	39 356,16 €	16 623,36 €	0,00 €	1 300,00 €	5
61224260	Starlease	1318690	101 837,00 €	Groupe Electrogène	01/03/2016	60	107 656,20 €	96 306,44 €	5 382,81 €	1 794,27 €	25 419,41 €	6 443,22 €	0,00 €	1 018,37 €	3
61226800	Sogetease	1147652	290 900,00 €	LKOMAT	10/06/2014	72	312 496,56 €	344 785,40 €	0,00 €	4 340,23 €	27 301,47 €	0,00 €	0,00 €	2 909,00 €	0
61226810	Sogetease	1350049M	125 633,67 €	mobilier MOBIDECOR UPD C&D	15/01/2017	60	128 334,20 €	97 024,62 €	38 494,26 €	2 138,57 €	15 526,97 €	30 795,41 €	15 397,70 €	1 256,34 €	18
61226820	Sogetease	1532938-00	20 685,90 €	Lavé bassin KEN 733	25/03/2019	36	20 723,76 €	6 735,18 €	11 513,20 €	575,66 €	4 110,63 €	8 289,50 €	5 526,34 €	206,86 €	20
			741 370,91 €	TOTAUX			777 066,58 €	710 177,83 €			131 812,80 €	62 151,49 €	20 924,04 €	7 413,71 €	

en TTC

889 645,09 €

932 479,87 €

6 mois de report
6 mois de report

Liste des Filiales et Participations

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
 Edition du 15/06/21
 Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)	489 074		30	45 735	45 735			384 560	306 521	270 000
SCI du Château de la SCI CLIVIL	1 973 415		25	25 000	25 000			382 002	160 675	75 000
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										



Composition du Capital Social

SAS Clinique Saint-Roch

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/06/21
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	11000	50
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	11000	50